

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Mai 2021

131X21

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MINOTAURE ET COMPAGNIE

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Association Minotaure et Compagnie : 4 avenue Général Leclerc 13170 les Pennes Mirabeau, siret : 79451105500012, représentée par sa présidente, Christelle Bohec, dont l'objectif est de promouvoir la culture, les échanges et le lien social par la création et la présentation de projets théâtraux et cinématographiques, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1 600€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Minotaure et Compagnie pour un montant de : 1 600 €.

- PRECISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 29 - M. AMARO - FIORILE REYNAUD - CABRAS – DELAVEAU -
SCAMARONI – GORLIER LACROIX ne participent pas au vote

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Mai 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI